

Aide au recrutement et à la formation dans les start-ups

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

L'aide permet d'accompagner les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.

L'aide au recrutement et à la formation dans les start-ups :

- favorise le recrutement de salariés qualifiés sur les fonctions clés propices à accompagner le démarrage et l'accélération des jeunes pousses (fonction commerciale, technique, industrielle, ressources humaines, etc.),
- accompagne les start-ups dans la montée en compétences de leur équipe dirigeante et leurs salariés en participant au financement d'actions de formation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif s'adresse aux entreprises innovantes implantées en Nouvelle-Aquitaine :

- immatriculées depuis 5 ans au maximum,
- qui ont pour objectif de développer un produit et/ou service basé sur une innovation technologique ou non technologique, dont le modèle d'affaires présente un risque,
- n'ayant pas encore distribué de bénéfices.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles correspondent :

- pour un recrutement : au salaire brut annuel chargé,
- pour une formation : aux frais liés à la formation et aux coûts des personnels participant à la formation pendant sa durée.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention. Son taux d'intervention est de :

- 50% maximum du montant des dépenses éligibles retenues, pour un recrutement, plafonnée à 40 000 €,
- 70% maximum du montant des dépenses éligibles retenues, pour une formation.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Le dossier joint dans la partie "Fichiers attachés" doit être rempli et envoyé par mail à l'adresse suivante : **startup-region@nouvelle-aquitaine.fr**.

— Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- la dernière liasse comptable et fiscale si vous avez déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande d'aide régionale Start-up](#) (8/11/2021 - 0.14 Mo)